

U23 Pour en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion

Dispensé de timbrage

GUÉRET PPDC 23

P

DÉPOSÉ LE
23/01/14

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



Hommage à Charlie

(page 1)

Résultats des élections professionnelles dans l'Éducation

(page 2)

Édito :

Une FSU

conquérante !

Les résultats dans la Fonction Publique Territoriale

(page 3)

Grève le 3 février

Le coin des retraités

(page 4)

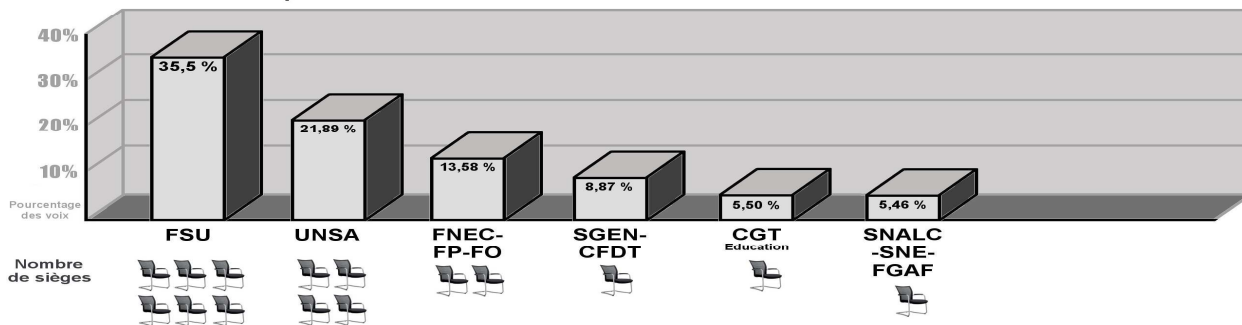
Rédacteur en chef : Stéphane PICOUT
Directeur de la publication : Sandrine GORGEON
Commission Paritaire : 1117 S 07663
ISSN : 1260 - 2310
Imprimé par nos soins

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques de la FSU 23 et de ses syndicats. Conformément à la loi du 6/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 23 : 542 Maison des Associations 23000 GUÉRET

542 Maison des Associations
23000 GUÉRET
Tél : 05 55 41 16 32
Courriel : fsu23@fsu.fr

Résultats des ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

Comité Technique Ministériel : Résultats nationaux



CTM : la FSU reste première.

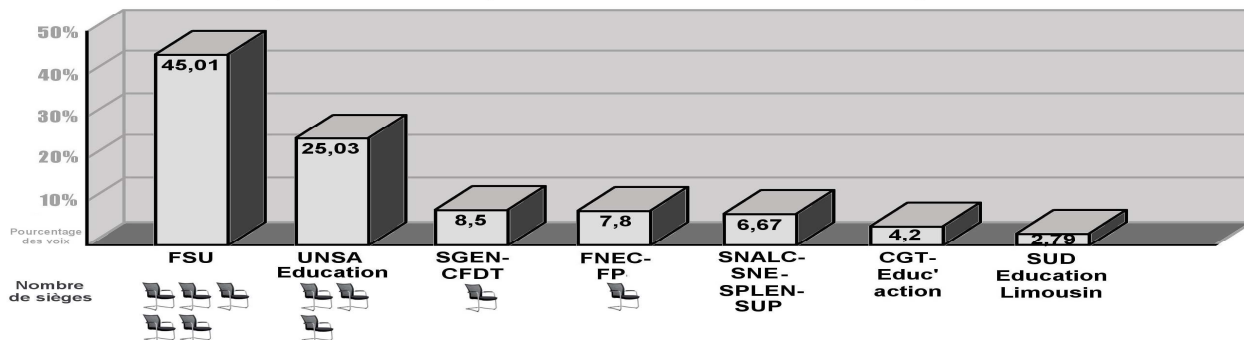
Avec 35,5% des voix au comité technique ministériel de l'Éducation Nationale, la FSU reste la première organisation.

Elle détient ainsi 6 sièges contre 4 pour l'UNSA, 2 pour FO. La CGT, le SNALC et la CFDT se partagent les 3 sièges restant.

Pour rappel, cette instance est chargée notamment de traiter des questions relatives à la gestion prévisionnelle des effectifs et des emplois, aux règles statutaires, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation ou encore à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations.

Résultats des ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

Comité technique académique de l'académie de Limoges

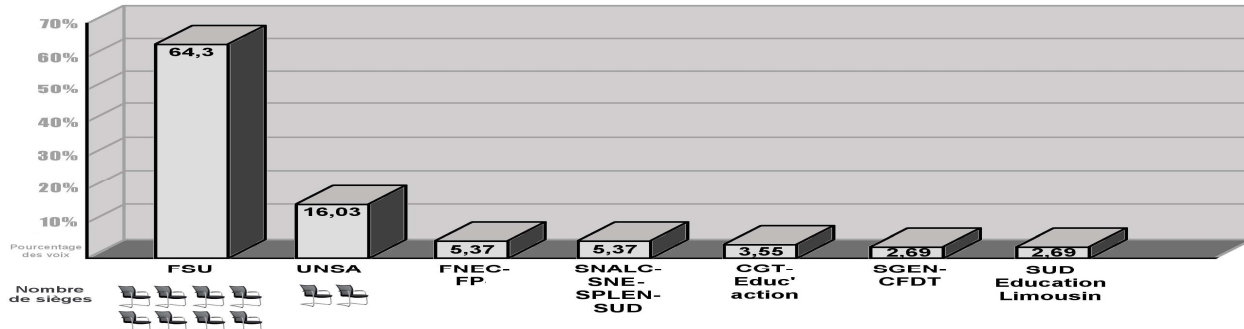


CTA : perte d'un siège.

A l'échelon régional avec 45,01%, la FSU reste majoritaire, mais perd un siège au profit de FO.

Résultats des ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

Comité technique spécial de la Creuse



CTSD : des résultats brillamment confirmés!

Dans le département, la participation de 57,68% dans les scrutins de l'Éducation Nationale donne une pleine et entière légitimité à la FSU. Elle progresse de près de 2 points et récolte 64,30 % des suffrages (62,94 % en 2011). Elle conserve ainsi les 8 sièges (sur 10) qu'elle détenait jusqu'à présent.

Édito :

La FSU sort renforcée

des dernières élections professionnelles en Creuse.

La FSU a construit avec l'ensemble de ses syndicats et de ses adhérents une large victoire collective !

A la Commission Administrative Paritaire Départementale des professeurs des écoles, le SNUipp-FSU conserve les 5 sièges mis en jeu avec **86,83 % des voix (80,33 % en 2011)**. Avec une participation record de **77,47 %**, les voix obtenues donnent une pleine et entière légitimité aux représentants du SNUipp-FSU **23** qui, dans le cadre du dialogue social vanté par l'administration de l'Éducation Nationale, devraient enfin être entendus dans bon nombre de dossiers (rythmes scolaires, direction et fonctionnement de l'école, APC...)

Ces bons résultats sont complétés par l'entrée de la FSU des Territoriaux dans les instances du Centre de Gestion de la Creuse. Elle fait ainsi **21,41% des voix à la CAP C** pour 2 sièges sur 8. Mieux, au CT, la FSU réunit **38,46%** des suffrages et obtient 3 sièges sur 8. Pour une première participation il s'agit d'un résultat plus qu'encourageant !

La FSU remercie ici l'ensemble des électeurs qui lui ont fait confiance. Elle s'engage à représenter et à travailler activement pour et avec les personnels.

Ces résultats montrent que la FSU est une force syndicale incontournable en Creuse, que ce soit dans l'Éducation Nationale mais aussi dans la Fonction Publique Territoriale. Ils confèrent à la FSU toute la légitimité qui sera nécessaire à la défense des personnels et des Services Publics.

Stéphane Picout

La FSU des territoriaux : une entrée fracassante au centre de gestion!

La FSU des Territoriaux de la Creuse participait le 4 décembre dernier à ses premières élections professionnelles en Creuse.

Elle présentait des listes pour le Comité Technique du Centre de Gestion de la Creuse pour toutes les collectivités locales comportant moins de 50 agents, pour la Commission Administrative Paritaire des agents de catégorie C placée auprès du Centre de Gestion de la Creuse pour les collectivités ayant moins de 350 agents ainsi que pour le Comité Technique du Conservatoire.

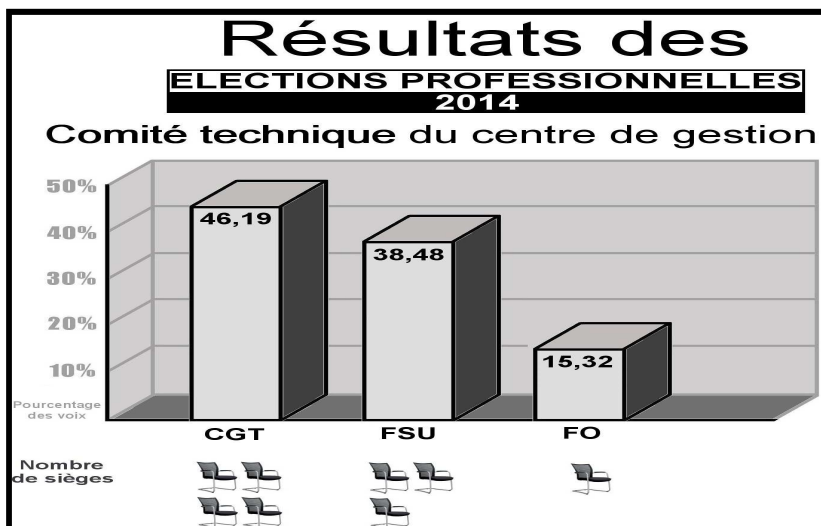
Au Conservatoire, la FSU des Territoriaux rate de peu l'attribution d'un siège au CT.

Pour les instances placées auprès du centre de gestion de la Creuse, la FSU des Territoriaux réussit une entrée remarquable. Elle obtient ainsi **21,41% des voix à la CAP** pour les agents de catégorie C en gagnant 2 sièges sur 8. Mieux, au CT, la FSU des Territoriaux réunit **38,46%** des suffrages et collecte 3 sièges sur 8 !

Les élus titulaires ou suppléants de la FSU des Territoriaux, Nadia Paulin, Laurent Laskowski, Marie-Laure Godard, Delphine Picout, Marie-Laure Delarue, Marie-Christel Léger, Françoise Alamarguy, Sébastien Rougeron mais aussi les autres candidats remercient l'ensemble des électeurs qui leur ont fait confiance. Ils sont conscients de l'ampleur du travail à accomplir. Ils s'engagent à jouer pleinement leur rôle de représentants de tous les personnels. Pour cela, ils s'efforceront de rendre les instances transparentes en faisant le compte-rendu de leurs travaux. Les conséquences de la réforme des rythmes scolaires, l'obtention de fiches de postes pour tous les agents, demander la participation des collectivités à la mutuelle de leurs agents et bien d'autres sujets encore feront partie des premiers dossiers défendus par les représentants du personnel de la FSU des Territoriaux.

Ils iront prochainement à la rencontre des personnels en proposant des réunions de secteurs. Ils souhaitent ainsi construire le collectif nécessaire à tout travail syndical. Ils espèrent que les agents répondront nombreux à cet appel.

La défense des personnels et des Services Publics passe nécessairement par un engagement massif des agents auprès de leurs représentants.



GRÈVE

à l'appel de la FSU dans l'éducation

le mardi 3 février 2015

" Il faut donner aux enseignants et à tous les personnels les moyens d'apporter des améliorations aux conditions de scolarisation des élèves et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions."

Réponse de l'Académie:
moins 9 postes en Creuse
à la prochaine rentrée
dans le premier degré !

Revendications
Conditions de travail
Salaires
Formation
Emploi

Pour les retraités l'année commence mal

Au blocage des pensions, s'ajoutent une hausse forte de l'impôt sur le revenu, une CSG qui passe à 6,6%, le CRDS, la CASA soit une amputation de près de 5% des revenus...

La non revalorisation réelle des pensions, les craintes sur le devenir de la protection sociale, les recherches à tous crins d'économies sur le système de santé, alors même que les besoins augmentent, placent nombre de retraités dans des situations précaires (10% des retraités vivent sous le seuil de pauvreté).

Tous les retraités sont – comme les salariés – concernés par les hausses massives des services publics et du gaz. La question du pouvoir d'achat restera centrale dans nos mobilisations. Le report annoncé au début 2016 des mesures de la loi vieillissement, les débats sur un nouveau dispositif pour revaloriser les pensions montrent que le gouvernement est décidé à poursuivre son attaque frontale sur la retraite et le niveau de vie des retraités.

En ce début d'année, les organisations de retraités vont diffuser un mémorandum rappelant les principales revendications et construire les convergences pour faire des manifestations prévues le 1er avril un temps fort.

Calendrier des retraités

- Assemblée annuelle des retraités de la FSU de la Creuse : lundi 30 mars 2015 - de 9 h 30 à 12 h - Maison des Associations de Braconne à Guéret

Le point de l'actualité syndicale, les actions en cours, mais aussi « Les conséquences de la réforme territoriale sur les Services Publics » seront au centre des débats.

L'Assemblée se terminera aux environs de 12 heures par un pot de l'amitié auquel les conjoints sont cordialement invités.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, un repas suivra. Il aura lieu à Guéret, au restaurant (inscription avant le 19 mars, auprès de Simone Lemaigre par téléphone 05 55 52 87 41 ou par courriel simone.lemaigre@orange.fr).

- La sortie conviviale des retraités de la FSU aura lieu le jeudi 11 juin : programme de la journée et inscription dans un prochain *POUR en Creuse*